

Douzième session du Conseil d'Administration de l'INSTAT : Une mutation institutionnelle pour « hisser la structure à la hauteur des ambitions »

L'Institut National de la Statistique (INSTAT) a tenu, ce lundi 6 novembre à l'hôtel Salam de Bamako, la douzième session ordinaire de son Conseil d'Administration. Deuxième session statutaire de l'année 2017, la rencontre a été présidée par le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Monsieur Adama T. DIARRA, président du Conseil d'Administration de l'INSTAT.

L'Institut National de la Statistique a pour mission de promouvoir la recherche, la formation et le développement dans le domaine de la statistique. A ce titre, il est chargé, entre autres, d'entreprendre des recherches et études sur les questions statistiques et économiques, à la demande des administrations publiques et éventuellement des personnes physiques ou morales de droit privé. Lors d'une visite qu'il a effectuée à l'INSTAT, le 23 Mai dernier, le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population, avait si bien souligné que le service statistique est une mission phare de l'économie d'un pays.

« L'importance des données statistiques n'est plus à démontrer quand on sait qu'elles constituent le premier outil de planification du développement », a répété Monsieur Adama T. DIARRA, à l'ouverture de ce Conseil d'Administration. « La 12^{ème} session du Conseil d'Administration de l'INSTAT se tient dans un contexte de mutation institutionnelle et organisationnelle » qui « vise à hisser la structure à la hauteur des ambitions de productions de données statistiques de qualité, dans le temps et dans l'espace : des données respectueuses des normes et standards internationaux de comparabilité », a-t-il souligné.

Dans le dispositif institutionnel malien, l'INSTAT est la structure centrale du Système Statistique National. Pour le fonctionnement de la structure, le Conseil d'Administration joue un rôle capital. Cette 12^{ème} session dudit Conseil a pour ordre du jour :

- Examen de l'état de mise en œuvre des décisions et recommandations de la 11^{ème} session ;
- Examen et adoption du rapport d'activités du premier semestre 2017 ;
- Examen et adoption du rapport d'exécution du budget au 30 juin 2017.

Il ressort du rapport d'activités au 30 juin 2017, soumis à l'appréciation des administrateurs, que l'INSTAT a réalisé à hauteur de 70,9 % les activités prévues dans son plan d'action pour ladite période. Quant au budget, le rapport soumis à l'appréciation des administrateurs fait ressortir un taux d'exécution de 43,5 % pour les ressources et 67,7 % pour les dépenses. Les principales tâches énumérées concernent la production des comptes économiques définitifs de 2014 ; les travaux de mise en place de l'Indice des Prix à la Production Industrielle et des comptes trimestriels pour le suivi de la conjoncture économique ; l'élaboration du cadrage macroéconomique qui alimente actuellement les échanges entre le gouvernement et le

Fonds Monétaire International ; la réalisation de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages ; ou encore la mise en œuvre du Contrat Plan Etat-INSTAT et de l'accord d'établissement.

Par ailleurs, le Fonds National de Développement de la Statistique (FND-STAT), mise en place pour pallier au problème crucial de financement des activités statistiques, connaît un début d'abondement.